



"Les vœux du DDFIP...pour les nuls..."

En ce début de nouvelle année où on nous fait le coup du combat contre les « Fake News », nous voulons mettre l'accent sur la nécessité de mieux comprendre ce que nos premiers responsables nous disent, la langue de bois étant aussi un moyen pour faire passer des idées pour leur contraire. A cette fin nous avons décidé, à titre d'exemple, de tenter de décoder le message des vœux du nouveau DDFIP du Var sur ULYSSE, ce décodage n'engageant évidemment que la CGT.

« 2018 sera une année riche en défis collectifs motivants »

Traduction : le DDFIP et ceux parmi les cadres qui lui seront fidèles vont préparer le terrain pour les futures restructurations, fermetures, suppressions d'emplois. La motivation, pour les cadres, être parmi ceux qui seront promus, pour le DDFIP, lire l'article sur la rémunération des cadres de la DGFIP en page 2. Pour les agents, presque plus de promotions internes, pas d'augmentation de salaire, des mutations forcées pour ceux qui perdent leur poste, bref rien de motivant.

« La préparation du PAS, la montée en puissance de la réforme de la TH, les attentes croissantes en matière de lutte contre la fraude fiscale, mais aussi les formidables enjeux de gestion publique tels que l'exigence croissante de rigueur et de qualité comptable, la création de la Métropole toulonnaise, la contractualisation avec les grandes collectivités, le renforcement de notre offre de service et de conseil aux élus, ainsi que les opérations à venir de modernisation de notre réseau, sont autant d'exemples de ces motifs de mobilisation de tous et de chacun dans le quotidien professionnel pour demain. »

Traduction : le PAS et la réforme de la TH vont permettre de justifier la suppression à court terme de nombreux emplois dans les SIP et la fusion de ces mêmes SIP.

Contrôle fiscal : Nombres de citoyens ont effectivement de fortes attentes en matière de lutte contre la fraude fiscale, c'est sans doute pour cela que depuis maintenant plus de 10 ans les gouvernements successifs réduisent drastiquement les moyens de la DGFIP.

Les formidables enjeux de la gestion publique : il faut lire : poursuite des fermetures de trésoreries, regroupement avec de moins en moins d'agents. Quand la Direction parle de renforcement, il s'agit en fait du contraire. Pire, cette phraséologie nouvelle laisse entendre que les agents du Trésor Public, avant fu-

sion, quand notre réseau était beaucoup plus étendu et présent sur le territoire, n'étaient pas si bon que cela et que cela sera mieux demain.

« Je souhaite que chacun à son niveau de responsabilité participe pleinement au succès de cette ambitieuse démarche de progrès »

Traduction : Le DDFIP attend de tous une participation à la poursuite et à l'aggravation de la casse de nos services, de nos droits et garanties et un point sur lequel il a raison c'est l'ambition du projet : encore plus de suppressions d'emplois à venir, la fin des règles de gestion, l'absence totale de reconnaissance. C'est ambitieux de penser que les agents participent pleinement à une sorte de suicide collectif !

« Je m'attacherai pour ma part dans la durée à accompagner celle-ci des efforts nécessaires à l'adaptation corrélative des conditions de vie au travail. »

Traduction : A chaque restructuration, on mettra un petit coup de peinture (pas trop quand même) sur, par exemple les crédits du CSHCT avec l'accord de certains représentants du personnel qui sont partants pour accompagner le DDFIP.

Pour la CGT des Finances Publiques du Var, c'est clair, à notre niveau de responsabilité, nous allons tout faire pour défendre les agents, leurs droits, nos services, nos missions et nous ne participerons pas aux projets de régression qui se préparent, nous les combattons en proposant aux agents et aux autres organisations syndicales d'agir ensemble.

Nous souhaitons collectivement à tous les agents qui se démènent au quotidien pour le service public une bonne et heureuse année 2018.

Pour autant et à titre humain et personnel, nous souhaitons au DDFIP et à toute son équipe de Direction également une bonne et heureuse année 2018. ●





Rémunération des cadres de la DGFIP, la cour des comptes pas contente !

Un référé de la Cour des Comptes vient de mettre à l'index la politique de rémunérations des hauts cadres supérieurs par la DGFIP. Sont notamment pointés, des « dispositifs de rémunérations sans fondement légal » et une « utilisation irrégulière de l'ACF pour diverses indemnités ». Quelques extraits :

« Le régime indemnitaire des AGFiP, dont une majorité exerce des fonctions comptables, est très élevé au regard de celui des autres corps d'encadrement supérieur de l'État.

Le niveau élevé de la rémunération des administrateurs généraux des finances publiques est difficile à justifier.

La surrémunération relative des administrateurs généraux des finances publiques est manifeste...

Parmi les rémunérations versées par les ministères chargés de l'économie et des finances entre 2013 et 2015, la très grande majorité des plus hautes étaient servies à des agents de la DGFIP... la rémunération nette des AGFiP de classe exceptionnelle s'élevait en 2015, en moyenne, à 202 456 € (avec un maximum de 255 579 €), ... et celle des AGFiP de 1ère classe à 161 450 € (maximum de 204 681 €)...

Au total, près de 85 % des plus hautes rémunérations des ministères chargés de l'économie et des finances sont perçues par des agents exerçant des fonctions comptables, ce qui pose la question de l'adéquation entre le niveau de rémunération des comptables et les charges auxquelles ils peuvent avoir à faire face....

La DGFIP tend à expliquer aujourd'hui le niveau de rémunération de ces agents par la charge managériale et les responsabilités associées à la fonction. Or, alors que leur rémunération est inférieure, les directeurs d'administration centrale et les responsables des autres administrations déconcentrées exercent des responsabilités au moins équivalentes et souvent plus importantes...

On découvre ainsi que la DGFIP sait parfois prendre des décisions dans l'intérêt de ses personnels... enfin de certains ! De même, on découvre que l'administration a su utiliser les

mécanismes de l'Allocation Complémentaire de Fonction pour « amortir » la perte de rémunération des conservateurs des hypothèques du fait du reclassement de leurs postes en services de publicité foncière.

La CGT Finances Publiques ne se réjouit pas de ces révélations. Elles confirment que la politique salariale dans notre administration n'est pas respectueuse des personnels.

Elles confortent le sentiment d'injustice et de déconnexion entre une partie de l'encadrement et la plupart des effectifs. Et pourtant, c'est bien les agents qui vont devoir faire face au ressenti des contribuables et usagers devant l'ampleur des sommes annoncées.

Le but de la cour des comptes est bien de continuer l'offensive contre la DGFIP. En effet, si

les AGFiP sont très bien payés, c'est que depuis la fusion, les Ministres qui se sont succédés demandent aux mêmes AGFiP d'appliquer des suppressions d'emplois, des fermetures de services et des restructurations sans équivalent dans le reste de la Fonction Publique. Il fallait donc motiver les hauts cadres.

Nous arrivons à un cap où après avoir bien abattu leur besogne, ce sont les cadres eux-mêmes (AGFiP) qui sont dans le collimateur.

Qu'on juge les conclusions du référé :

« La Cour formule dès lors les recommandations suivantes :

- **Recommandation n°1** : Mettre un terme sans délai aux irrégularités constatées au titre du versement d'indemnités sans base réglementaire ;

- **Recommandation n°2** : Mettre fin à la sur-rémunération relative des administrateurs généraux des finances publiques par rapport à celle des autres membres de l'encadrement supérieur de l'État. »

Pour ceux qui en doutaient encore, c'est bien la mort de la DGFIP qui est programmée à terme si agents et cadres continuent à ne pas manifester leur désaccord.

La CGT qui défend tous les agents y compris les cadres, considère qu'il est encore temps d'arrêter l'hécatombe à condition d'agir dans l'unité et ce quelque soit son grade, pour que vivent et se développent les services des Finances Publiques. ●



Des ponts pas si naturels que cela !

Lors du dernier Comité Technique Local, la Direction demandait aux syndicats de se prononcer sur les ponts dit « naturels » en 2018. Cette année, il y avait **7 possibilités**. Le Directeur proposait de retenir 3 jours. Pour faire bonne figure, le DDFIP avait organisé une consultation, ce qui a fait plaisir à certains syndicats (il en faut peu...). Cette consultation a démontré 2 choses : 42 %

des agents n'ont pas répondu. Sur les 58 % qui ont répondu, aucune date n'atteint les 50% hormis les 24 et 31 décembre. Cela démontre la bêtise de vouloir obliger tous les agents du département à déposer des jours de congé alors qu'aucun jour n'intéresse une majorité d'agent !!! Pourtant, lors de la séance un syndicat a osé demander un 4e « pont naturel » donc un jour de plus imposé à tous les agents. On est loin de la défense de l'intérêt général !

Pour la CGT, la position est simple : si la DDFIP veut pratiquer des ponts naturels, qu'elle donne des autorisations d'absence pour ces jours là (un jour est déjà financé au niveau national). Sinon, les agents doivent être libres d'utiliser leurs jours de congé selon leurs besoins. Si certains jours les services doivent être fermés au public, cela ne devrait poser aucun souci puisque la Direction décide de fermer ceux-ci certaines demi-journées tout au long de l'année.

Hélas, pour obtenir ce que nous revendiquons il faudrait l'unité syndicale sur cette question et ce n'est pas le cas. ●



Macron bientôt devant les tribunaux ?

Notre président suprême, Emmanuel MACRON vient d'annoncer sa volonté d'une loi pour sanctionner les « Fake News » c'est-à-dire, les informations délibérément fausses ou truquées. Ne risque-t-il pas d'être rapidement poursuivi tant son gouvernement et lui-même s'appuient sur des campagnes mensongères en matière de pouvoir d'achat et d'emploi ?

Notre Ministère joue un rôle prépondérant dans ces campagnes. En effet, depuis peu, un simulateur de gain de pouvoir d'achat a été mis en place sur le site economie.gouv.fr. Le but : faire penser aux français qu'ils vont gagner du pouvoir d'achat grâce aux mesures concernant la baisse des cotisations sociales et la taxe d'habitation.

Il s'agit bien d'un trucage de la réalité à usage de propagande politique. En effet ce simulateur ne tient pas compte des sujets suivants pour 2018 :

- ✚ pour ceux qui utilisent le gaz, une hausse des tarifs de 6,9%, pour l'électricité 2,3%
- ✚ hausse des taxes sur les carburants par litre: 7,6 cts pour le gasoil, mais aussi 3,84 cts pour l'essence ! Vive l'écologie du millionnaire HULOT qui permet de ponctionner les salariés
- ✚ restauration du jour de carence dans la fonction publique: soit une journée de salaire perdue à chaque arrêt maladie.



Mieux vaut être en bonne santé !

- ✚ hausse du prix des timbres de 10%
- ✚ hausse de 1,7% de la CSG, non compensée pour les retraités et partiellement compensée pour les fonctionnaires
- ✚ hausse de 1 € du paquet de cigarette (mars 2018), fumeur, tu vas raquer....
- ✚ hausse de 2 € du forfait hospitalier, soit 20€ par jour...

Globalement, c'est bien une **baisse d'au moins 9 milliards de pouvoir d'achat** qui s'annonce pour la majorité des salariés et retraités de France d'après une note de l'INSEE du 19/12/17. Cette note de conjoncture est restée confidentielle et n'est pas à la une du site de notre ministère. Pire, on y apprend que la suppression de l'ISF et le plafonnement des prélèvements sur les revenus du Capital vont **rapporter 4,5 milliards de pouvoir d'achat aux plus riches des français**.

La balance entre la baisse de la taxe d'habitation et des cotisations sociales et les différentes augmentations citées ci-dessus est très négative. C'est 9 milliards de perte de pouvoir d'achat pesant sur une majorité de français.

Il faut ajouter à ce tableau la gravité de la situation de la sécurité sociale et en particulier du secteur hospitalier public qui est au bord du gouffre. La baisse des cotisations sociales ne pourra qu'aggraver cette situation et fera peser sur les mutuelles (les complémentaires) et les malades le coût de l'aggravation des déficits de la SECU provoquée par les décisions du budget 2018.

Alors quand MACRON et son gouvernement annoncent une hausse du pouvoir d'achat, il s'agit bien d'une « Fake News ».

Reste à savoir s'il pourrait être poursuivi avec la loi sur les « Fake News » qu'il compte mettre en place ? ●





Les bonnes résolutions de 2018 ...

Avec la nouvelle année, fleurissent les bonnes résolutions. La CGT Finances Publiques 83 a décidé de poursuivre ses visites de service et Heures Mensuelles d'Information tout au long de l'année 2018. En effet, nous connaissons une période particulièrement mouvementée, avec des changements profonds tant dans nos règles de gestion que dans nos missions et notre réseau. Beaucoup de sujets sont source de préoccupations et une des premières missions du syndicat est d'informer. Ainsi, une première tournée départementale d'HMI est programmée afin de vous rencontrer, vous informer et débattre de tous ces sujets. ●

| DATE | SITE | HEURE | SERVICES CONCERNES |
|-------------------------------|--------------------|-------|---|
| Vendredi 12 janvier | TOULON Bezague | 10H00 | Direction Bezague |
| Mardi 16 janvier | DRAGUIGNAN Colles | 10h00 | CDIF, SFF, Aups, Fayence, Le Muy |
| Mardi 16 janvier | DRAGUIGNAN J. Brel | 14H00 | SIE, SIF, BDV, PCE, FCEP |
| Vendredi 19 janvier | TOULON Vert Coteau | 10H00 | CDIF, SFF, BCR, SFD |
| Mercredi 24 janvier | TOULON Longue | 14H00 | SIF, PCE, FCEP, FES, Var Amandus |
| Jeudi 25 janvier | LA SEYNE-MER Gides | 10H00 | SIE, SIF, Trésoreries La Seyne, St-Fran, St-Cyr, Ollioules, Le Beausset |
| Jeudi 25 janvier | HYERES J. Moulin | 14h00 | SIE, SIF, Trésoreries Hyeres, Le Lavandou |
| Vendredi 26 janvier | TOULON CHITS | 10h00 | CHITS, Trésorerie de La Valette, Cuers, Solliès-Pont |
| Lundi 29 janvier | TOULON St Bernard | 10H00 | SIE |
| Mercredi 31 janvier | SAINT TROPEZ | 9h30 | SIE, SIF, PCE, PCRFP, Trésorerie Municipale, Trésorerie Grimaud |
| Mercredi 31 janvier | FREJUS | 14H00 | SIE, SIF, PCE, PCRFP, Trésorerie |
| Jeudi 1 ^{er} février | BRIGNOLES | 10h00 | SIE, SIF, PCE, PCRFP, Barjols, Basses Jures, St Maximin, Le Luc |

L'info est un encore un droit, utilisez-le ! Venez nombreux !

Le jeu de massacre continue ...

A la DGFIP, nous l'avons déjà dit, nous sommes les premiers en terme de réduction d'effectifs et malheureusement, nous n'avons encore rien vu, puisque le DG annonce que 2018 sera une année transitoire...

Il faut donc s'adapter et pour cela tout est bon. La privatisation du recouvrement au travers du Prélèvement A la Source en est un exemple. Dans ce cadre, nous apprenons qu'un appel d'offre auprès de prestataires privés a été lancé pour organiser l'accueil téléphonique des usagers pour le PAS. (https://www.francetvinfo.fr/internet/telephonie/video-prelevement-a-la-source-qui-vraiment-repondre-a-vos-questions_2553423.html) De même, que des conventions sont signées avec La Poste pour délivrer des renseignements en matière de fiscalité et d'accès aux comptes personnels des contribuables.

Nous sommes en avance sur le programme du CAP 22 ! Là encore nous sommes exemplaires !

La généralisation à outrance des téléprocédures entraîne de grandes difficultés pour les usagers qui se retrouvent face une administration déshumanisée. Les agents ne font que de la « hotline » et plus beaucoup de fiscalité.

Fusions et fermetures de services, restructurations et suppressions d'emplois, le DG qui ne peut plus gérer son personnel avec un haut niveau de garantie, remet alors en cause les règles de mutation.

Dans le Var, pour 2018, tous les services sont touchés sauf:

« les brigades de vérification qui ne sont pas impactées pour consolider la présence de la DDFIP dans la lutte contre la fraude les PCE, BCR et PCRFP pour ne pas créer un déséquilibre entre la programmation et le contrôle

les SPF compte tenu de l'accroissement du flux et d'un taux d'utilisation de téléacte inférieur à la moyenne »

Pour les autres, par contre:

Direction: Mise en place des *CSRH* (centres de services des ressources humaines) et *RNF* (recettes non fiscales)

SIP, SIE, CDIF, Trésoreries: gains de productivités dus aux téléprocédures, à la dématérialisation des moyens de paiement, etc...

| | |
|--------------|-------------|
| Direction | - 14 |
| SIP | - 6 |
| SIE | - 11 |
| CDIF | - 3 |
| Trésoreries | - 10 |
| Total | - 44 |

NO COMMENT !!!

| AGFIP | IP | IDIV HC | IDIV CN | A | B | C | Total |
|-------|-----|---------|---------|-----|------|------|-------|
| - 1 | + 1 | -1 | -1 | - 1 | - 15 | - 26 | - 44 |

(citations en italique du document émanant de la direction pour le volet emplois 2018)

Contact: CGT Var Finances publiques, Hôtel des Finances, 20 place Noël BLACHE, 83000 TOULON.

Tel: 04.94.22.82.65 **Mail:** cgt.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr **Site :** www.financespubliques.cgt.fr/83/